

Qu'est-ce que c'est le « Codice Fiscale » et comment faire la demande ?

De quoi s'agit-il ?

Le « Codice Fiscale », ou code fiscal, est un document d'identification utilisé à des fins fiscales et administratives. Le code fiscal est délivré par l'[Agenzia delle Entrate](#) sous forme d'une carte ou d'un document, et contient toutes les données nécessaires pour exercer des activités diverses en Italie.

Avant de finaliser votre inscription, il est nécessaire d'obtenir le code fiscal italien. Il s'agit d'un code d'identification fiscale, composé de lettres et de chiffres, qui permet d'identifier les citoyens auprès des administrations publiques italiennes et d'autres administrations. Ce code est obligatoire en Italie pour tous types de démarches (ex : demande de titre de séjour, ouverture d'un compte bancaire, demande de la carte d'assurance maladie (Tessera Sanitaria), location d'appartement, achat d'une carte SIM pour le téléphone mobile, etc.).

- L'Erasmus Desk se chargera d'envoyer le formulaire de demande du Codice Fiscale. Les étudiants doivent le remplir et le renvoyer à l'Agenzia delle Entrate: dp.firenze.utfirenze.cf@agenziaentrate.it. Lorsque vous le recevez, envoyez-le également à : erasmusdesk-presnovoli@unifi.it afin de finaliser l'inscription.

Comment puis-je obtenir le Code Fiscal italien ?

Veillez suivre les étapes suivantes pour obtenir le Code Fiscal italien :

1. Remplissez le formulaire de demande que nous vous avons envoyé. La partie B du formulaire doit toujours être complétée avec vos données personnelles, la partie D du formulaire concerne votre domiciliation à l'étranger (Etat, ville et adresse de résidence dans votre pays). Si vous avez également une adresse en Italie, veuillez remplir la partie C, mais cette partie n'est pas obligatoire. Veuillez également noter que la partie "A" est déjà remplie, ne modifiez donc pas cette partie du formulaire.

Signez le formulaire dans la case « Signature ».

2. Prenez une photo du formulaire complété et de l'un des documents suivants :

- Votre carte d'identité, si vous êtes citoyen de l'Union européenne.
- Votre passeport, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne. Les pages du passeport que vous devez nous envoyer sont : la page d'identité, le tampon que la douane a apposé sur votre passeport à votre arrivée, et le visa (uniquement si vous êtes arrivé en possession d'un visa).

3. Envoyez la photo du formulaire et de vos documents par e-mail à :
dp.firenze.utfirenze.cf@agenziaentrate.it

4. Vous recevrez votre code fiscal sur votre adresse e-mail le plus rapidement possible.



→ Vous trouverez ici les [instructions demander le Codice fiscale](#) et le [formulaire](#) de demande.

→ Pour plus d'informations sur le Codice fiscale, veuillez consulter le site Web de l'Agenzia delle Entrate:
www.agenziaentrate.gov.it.